

Maître Charles-Henri PETIT - SCP LIZEE - PETIT - TARLET - Avocats
9 Allée Rufinus - Résidence Signoret - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.93.77.70 - Fax : 04.42.93.77.76 - scplizee@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**Sur la commune d'AIX-EN-PROVENCE (13080), 3 Rue des Frères Vallon,
dans un ensemble immobilier dénommée LE MONTAIGUET II**

soumis au régime de la copropriété :

UN APPARTEMENT de type trois d'une surface loi Carrez de **65,72 m²**,
au troisième étage, côté gauche, composé d'une entrée ; un dégagement,
une cuisine ; un séchoir, une salle de séjour, deux chambres, une salle de bain,
des toilettes, des rangements, une loggia.

UNE CAVE située au rez-de-chaussée d'une surface de **4,69 m²**.

MISE A PRIX : 90.000 € (QUATRE-VINGT DIX MILLE EUROS)

Visite sur place du lundi 30 décembre 2024 de 11 h à 12 h
par l'intermédiaire de SCP DE BENEDICTIS - COEFFARD - MAUREL,

Commissaires de Justice à AIX-EN-PROVENCE,
Le Mansard C - Place Martin Luther King, 13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.42.52.54.00 - contact@huissier-aix.com

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 13 JANVIER 2025 à 9 h 00,
à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-
PROVENCE, siégeant 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE :

Sur la commune d'AIX-EN-PROVENCE (13080), 3
Rue des Frères Vallon, parcelle cadastrée CO 32
d'une surface de 5.212 m², dans un ensemble
immobilier dénommée LE MONTAIGUET II soumis au
régime de la copropriété, les lots n° 25 et 53 :

LE LOT 25 : Un appartement de type trois, sis dans
le corps de bâtiment 409, cage d'escalier numéro 4,
au troisième étage, côté gauche, composé d'une
entrée ; un dégagement, une cuisine ; un séchoir, une
salle de séjour, deux chambres, une salle de bain, des
toilettes, des rangements, une loggia,

Et les 1.226/11.034èmes des parties communes
spéciales aux copropriétaires dudit bâtiment desservi
par la cage d'escalier numéro 4,
Et les 1.226/100.000èmes indivis de la propriété du sol
et des parties communes générales.

LE LOT 53 : Une cave située au rez-de-chaussée, dans
le corps de bâtiment 409, cage d'escalier numéro 3,
Et les 17/11.034èmes des parties communes spéciales
aux copropriétaires dudit bâtiment desservi par la
cage d'escalier numéro 3,
Et les 17/100.000èmes des parties communes
générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi suivant acte sous seing privé en date du 14 mars 1974, déposé au rang des minutes de Maître Jacques FOSSE, notaire à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) le 18 juin 1974 publié à la conservation des hypothèques d'AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) 1er Bureau le 03 juillet 1974, volume 1433 N° 1.

Cet acte a été modifié aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques FOSSE, Notaire à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), le 25 février 1975, publié à la Conservation des hypothèques d'AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône,) 1er bureau le 21 mars 1975, volume 1752 N° 22.

OCCUPATION :

Les biens dont s'agit étaient libres de toute occupation au jour de la rédaction du procès-verbal de description selon les déclarations du débiteur saisi.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé LE MONTAIGUET II, rue des Frères Vallon, 13090 AIX-EN-PROVENCE, pris en la personne de son syndic en exercice, la société ACTION IMMOBILIERE, SARL au capital de 150.000 €, inscrite au R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 385 344 502 RCS AIX-EN-PROVENCE, dont le siège social est sis 4 Avenue Victor Hugo, 13100 AIX-EN-PROVENCE, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

CREANCIER POURSUIVANT LA VENTE

Ayant pour Avocat **Maître Charles-Henri PETIT** de

la **SCP LIZEE PETIT-TARLET**, Avocat au Barreau d' AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 9 Allée Rufinus – Résidence Signoret - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Téléphone : 04.42.93.77.70 - Fax. 04.42.93.77.76 - **Mail : scplizee@orange.fr**, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par Ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d' AIX-EN-PROVENCE, muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, chèque libellé à l'ordre de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Maître Charles-Henri PETIT de la SCP LIZEE PETIT-TARLET, Avocat au Barreau d'Aix en Provence, y demeurant 9 Allée Rufinus – Résidence Signoret - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Téléphone: 04.42.93.77.70 - Fax. 04.42.93.77.76 - Mail : **scplizee@orange.fr**
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX EN PROVENCE, 40 Boulevard Carnot, 13100 AIX EN PROVENCE, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Maître Charles-Henri PETIT